



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Le ministre des Armées

Paris, le 16 JUIN 2022

Réf : ARM/SGA/DMCA/SDMC/BM2C
1D22010706

Mesdames et Messieurs
les Préfets et Hauts-commissaires

- OBJET** : Journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
- REFERENCE** : Décret n° 2006-313 du 10 mars 2006.
- P. JOINTE** : Message de Monsieur le ministre des Armées.

La journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi est célébrée le 18 juin de chaque année (décret n° 2006-313 du 10 mars 2006). En conséquence, vous voudrez bien organiser cette journée dans votre département le samedi 18 juin 2022.

Une cérémonie que vous présiderez devra avoir lieu au moins au chef-lieu du département. Je vous demande de veiller à ce que les associations représentatives des combattants, résistants et déportés de la Seconde Guerre mondiale soient invitées à cette commémoration.

Vous trouverez ci-joint le message que j'adresse au monde combattant et que vous voudrez bien diffuser et relayer, à cette occasion, vers les mairies de votre département par les moyens que vous jugerez appropriés.

Au cours de la cérémonie, le texte de l'Appel du 18 juin devra également être lu et dans la mesure du possible, le chant des partisans pourra être diffusé.

J'appelle votre attention sur le fait que le site *Chemins de mémoire* proposera une page dédiée à cette commémoration, contenant des informations historiques et mémorielles permettant d'en comprendre le sens :

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/18-juin-1940-commemoration-de-lappel-du-general-de-gaulle>

Enfin, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavés.

Bien à vous,

Sébastien LECORNU

Message du ministre des Armées à l'occasion de la journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Après que la France ait perdu une bataille, alors que l'ennemi avait submergé son armée et que son gouvernement se résignait honteusement à la défaite : un homme alluma une flamme.

Cette flamme était celle de la Résistance, elle ne devait plus jamais s'éteindre.

Cet homme était le Général de Gaulle, il ne devait plus jamais cesser le combat pour la France.

Refusant la défaite, il poursuivit la guerre depuis Londres jusqu'à la Victoire. Dans la capitale britannique, où, avec lui la République trouva refuge, ce sont des milliers de femmes et d'hommes qui bientôt le rejoignirent et ravivèrent à ses côtés la flamme naissante de la Résistance française.

Ce ne fut d'abord qu'une lueur, que les ondes de la radio anglaise de la BBC firent bientôt embraser tout ce que la France comptait de combattants. Des Français d'Angleterre à ceux d'outre-mer, des maquisards du Vercors aux résistants des faubourgs, c'est une armée des Ombres qui se leva dans les « *cris sourds d'un pays qu'on enchaîne* »¹ et au rythme régulier d'une voix : celle du Général de Gaulle.

Cette voix portait un espoir qu'aucune souffrance ni aucune défaite ne put altérer, donnant aux saboteurs, le courage de passer à l'acte ; aux prisonniers qui subissaient la torture, le cran de ne rien dire ; et aux soldats de la France Libre, la fougue de la revanche. Au nom de cet espoir, ils furent des milliers à consentir au sacrifice suprême.

Et même quand la balle de l'ennemi transperçait leur cœur ; quand la faim de l'internement essoufflait leurs forces ; quand les trains de la déportation les emportaient vers une mort certaine ; et quand les tortures d'un ennemi sans moral venaient à bout de leur vie ; jamais cet espoir ne s'est éteint.

Sans l'espoir de ces résistants, c'est la France et son esprit qui se seraient perdus.

Sans la voix de Charles de Gaulle, c'est la République qui se serait tue.

Pour eux donc, et grâce à lui :

Vive la République !

Vive la France !

¹ Chant des partisans